

Langue latine subsistera, ces paroles signifient que des membres du sénat étaient venus de Lugdunum et que s'ils en étaient venus, c'est bien évidemment parce que Lugdunum, en possession du droit aux honneurs, avait eu qualité pour les fournir.

L'opinion que nous avons soutenue, M. de Boissieu et moi, n'est donc pas si déraisonnable ; elle est bien autrement étayée de probabilités et de preuves directes que la vôtre. Il est à remarquer que vous ne paraissez pas très-convaincu de la solidité de vos propres doctrines : vous dites, en effet, dans l'une de vos conclusions (p. 31). « Que si les fragments de la table de Claude, déjà examinés, étaient interprétés en ce sens qu'ils établissent des droits politiques en faveur des colons *deducti*, cette table acquerrait par cela même une valeur immense, puisqu'elle renverserait de fond en comble l'opinion contraire, soutenue jusqu'ici, comme on l'a vu, par les jurisconsultes et les publicistes les plus autorisés. » Vous admettez donc la possibilité que la table de Claude ait dit ce que je lui ait fait dire ? c'est quelque chose et j'en prends acte. Pourquoi l'hypothèse que vous posez ne serait-elle pas l'exacte vérité ? ce ne serait certainement pas la première fois que la découverte d'une inscription antique aurait fait crouler tout un échafaudage de raisonnements et de suppositions, laborieusement construit par les publicistes et les juristes les plus autorisés. Aucune théorie ne résiste au choc d'une pierre tumulaire, aucune inscription ne tient un langage si net que le bronze de Lyon. Vingt volumes auraient été écrits pour démontrer que les habitants de Lugdunum, colons romains, ne jouissaient pas des droits aux honneurs, qu'ils disparaîtraient comme des feuilles légères dispersées par le vent, au contact de ces deux lignes du bronze de Lyon, qu'il faut bien répéter encore une fois : QUANDO EX LUGDUNO HABERE NOS NOSTRI ORDINIS VIROS NON POENITET.

Ne croyez pas que cette discussion ait pour résultat de me raidir dans mon système et de rendre mon opinion absolue ; j'admets le doute sur la question générale des colonies, et je ne manquerai pas d'atténuer ce qu'il y a eu de trop affirmatif dans ma parole. Vos observations m'auront toujours rendu ce